

**G.C.L. 3. Rue des Meix
88160 LE THILLOT**

Le Thillot, le 22 décembre 2025

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du GCL du 21-12-2025

Le Président Jean Pierre RAMPAZZO a ouvert la 50^{ème} Assemblée Générale en accueillant avec plaisir Madame Marise THIEBAUTGEORGES Présidente de la Caisse Locale du Crédit Agricole et Membre de droit du Conseil d'Administration du GCL, Monsieur Jean-Marie CHIVOT Adjoint à la Ville du THILLOT représentant Madame Isabelle CANONACO Maire du THILLOT et Monsieur Jean-Louis DEMANGE Premier Adjoint à la ville du THILLOT empêchés et excusés, Monsieur Dominique PEDUZZI Conseiller Départemental du Canton du THILLOT et Président de la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges représentant également Monsieur François VANNSON Président du Conseil Départemental des Vosges excusé et présente les excuses de Monsieur Christophe NAEGELEN Député des VOSGES et Conseiller Régional.

Parmi les membres pouvant siéger à l'Assemblée Générale avec voix délibératives 15 sont présents et 15 excusés.

Après un moment de recueillement pour honorer la mémoire des membres et anciens membres disparus cette année et notamment Pierre COMTE Trésorier Général du GCL depuis 1978 décédé le 25 mars le Président ouvre les débats.

Le Président dans son rapport moral adopté à l'unanimité précise que l'effectif de l'association était constitué de 83 membres ce qui représente une augmentation de 4 par rapport à l'année 2024.

Six membres de Droit (inchangé); 24 membres Actifs (+3); 53 membres Associés (+1).

Il signale que le GCL a dépassé de 20% son budget prévisionnel ceci étant dû à la rénovation de l'éclairage des boulodromes et remercie pour cela les différents donateurs et mécènes notamment la SARL VUILLEMARD de RAMONCHAMP ainsi que la Caisse locale du Crédit Agricole pour la somme de 350 € pour les activités sportives, les collectivités locales qui y ont contribué à savoir la ville de LE THILLOT pour la subvention de 5 000 € qui sert en particulier à couvrir les différentes charges (eau, électricité, chauffage , entretien et taxe foncière) et LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DES VOSGES pour la subvention de 205,77 € pour le Sport-Boules.

Ensuite le fonctionnement de chaque Section est relaté en détails.

Pour la Section Culture la Bibliothèque fonctionne à la demande des lecteurs en s'adressant directement à la responsable Brigitte RAMPAZZO.

Le site de l'association dont l'adresse est « gcl1976.e-monsite.com/ », outil indispensable de communication avec les adhérents est mis à jour régulièrement; on y trouve notamment tous les bilans financiers actualisés et tous les compte-rendus.

Pour la Section Sport-Loisirs regroupant plusieurs activités il est procédé à un exposé par ordre chronologique suivant l'ancienneté.

Tout d'abord la Pétanque loisir a pu réunir au total 30 adeptes 40 fois cette année en général les mardis en organisant une animation de 14H à 19H en plein air ou en boulodrome couvert selon les conditions atmosphériques.

Quatre concours vacanciers ont été organisés les jeudis de juillet.

Quant à la Pétanque et Jeu Provençal Compétition elle regroupait 14 licenciés qui ont participé uniquement cette saison aux Championnats de Clubs (CDC) qui ont débuté en avril pour s'achever en septembre.

En CDC Open en division D3B le 5ème échelon sur 6 dans ce Championnat le club se classe 3ème sur 6.

En CDC Vétéran (+ de 60 ans) en division D3A le 4ème échelon sur 4 le club se classe 2ème sur 6.

Pour la saison 2026 le même nombre d'équipes a été engagé.

Six concours hivernaux 8 doublettes homogènes sur invitation ont eu lieu cette saison, ils seront reconduits la saison prochaine.

Le tête à tête de printemps a été remporté par Arnaud BREDELLE le samedi 12 avril et celui d'automne par Daniel REDOUTE le samedi 11 octobre.

La journée du samedi 6 juin 2026 sera consacrée depuis le matin au Sport Adapté par une journée d'intégration avec l'ASSHV de SAINT-AME.

Le Tennis de Table loisir est pratiqué plus ou moins régulièrement par quelques personnes sous la responsabilité de Brigitte RAMPAZZO.

Le Sport-Boules Lyonnaises Compétition comptait 10 licenciés qui ont participé à 18 rencontres dans les régions Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté en obtenant des résultats moyens.

Deux organisations sont à mettre à l'actif du GCL à savoir Le douzième Challenge Pierre POIGNET 8 quadrettes loisir réservé au plus de 50 ans le jeudi où le GCL a obtenu son meilleur résultat avec une équipe finaliste et le dimanche 27 juillet 2025 le Challenge de la Ville de LE THILLOT concours 16 doubles. Les entraînements se déroulent alternativement les vendredis quand la météo le permet, il y a eu quinze séances d'animation d'avril à octobre.

Seul le 13ème Challenge Pierre POIGNET 8 Quadrettes Loisir est programmé le jeudi 9 juillet 2026 à 9H.

Sport et Vie

Cette année les sorties pédestres ont été plus rares que les années précédentes, un programme est en préparation pour 2026.

Le Président a rappelé que comme tous les ans de gros travaux de désherbage ont été effectués malgré une utilisation de plus en plus fréquente et coûteuse de désherbant, l'utilisation d'un film protecteur en périodes automnale et hivernale est à l'essai.

Il ajoute que l'entretien permanent du bâtiment a nécessité également beaucoup de moyens et beaucoup d'heures.

Le programme d'équipement des terrains de Lyonnaise en portes-boules réalisés par la société VUILLEMARD de RAMONCHAMP est toujours en cours et la rénovation de l'éclairage des aires de jeux a été réalisé par l'entreprise TS ELEC de RUPT SUR MOSELLE grâce au financement par le fonds de réserve.

Le Président a présenté le rapport financier qui enregistre un léger déficit de 136,54 € correspondant à des recettes de 34 938,91 € et à des dépenses de 35 075,45 €.

Le rapport financier approuvé par les vérificateurs aux comptes a été adopté à l'unanimité.

Le budget prévisionnel en équilibre à 21 000 € présenté également par le Président est adopté également à l'unanimité.

Entrent au Conseil d'Administration Jean-Marie ALBIET, Patrick CUNAT, Georges LALOT, Xavier ROBIN et Jean-Luc VALDENAIRE.

Pour la 50ème fois consécutive Jean-Pierre RAMPAZZO est élu Président, Antoine CUNAT reste Vice-Président et Brigitte RAMPAZZO Secrétaire Générale.

Gérard COMTE devient Trésorier Général.

Sont autorisés à faire fonctionner les comptes de l'Association le Trésorier Général, le Président et la Secrétaire Générale.

Marise THIEBAUTGEORGES ancienne administratrice est nommée membre honoraire par l'assemblée.

Maryse BOILEAU, Annick CURIEN-VAXELAIRE sont élues Vérificateurs aux comptes.

Tour à tour les personnalités présentes prennent la parole pour féliciter l'association.

Le Président clôture l'Assemblée et invite tous les participants à boire le verre de l'amitié.